



DIPLÔME

Marc Favre

né le 7 février 1979, originaire de Broc (FR),

a prouvé qu'il satisfait aux exigences requises pour l'obtention du diplôme en vertu de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement de l'examen professionnel fédéral supérieur du 13 octobre 2015 approuvé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation.

Le présent diplôme autorise le titulaire à porter le titre légalement protégé de

**Directeur d'école d'une discipline sportive
avec diplôme fédéral**

Berne, le 30 novembre 2017

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Pour l'organe responsable de l'examen:

Le directeur suppléant

Le président de la Commission d'examen